18me Année.— N° 3565 | 1re EDITION (paraissant le soir) | Jeudi 12 Mars 1874

UREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 f. LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES ; 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes »
— On traite à forfait. —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; *A Lille*, chez M. Béghin, libraire rue Grande-Chaussée; *A Paris*, chez MM. Havas, Laffite-Bullier, à Cie place de la Bourse, 8; A *Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 15, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22. 11 35. s *Lille à Roubaix*, 5 20, 6 55, 8 25 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02 *Mouscron à Lille*, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 90

BOURSE DE PARIS

DU 10 MARS	
3 0/0	60 30
4 1/2	84 60
Emprunt 1872 (50/0	94 50
Emprunt 1871	94 50
DU 11 MARS	
3 0/0	60 25
4 1/2	84 50
Emprunt 1872 (5 0/0)	94 40
Emprunt 1871	94 40

ROUBAIX, 11 MARS 1874

BULLETIN DU JOUR

Au début de la séance d'hier, l'Assemblée a procédé au renouvellement de ses bureaux.

Sept présidents appartiennent au centre gauche ou à la gauche et huit à la droite. Six secrétaires appartiennent à la gauche et neuf à la droite.

Après l'adoption du procès-verbal, M. Belcastel est monté à la tribune pour adresser une question à M. le garde des sceaux,

M. Belcastel a commencé par exprimer le vœu que toute la presse fut, d'un bout à l'autre du territoire, soumise à la même loi, et il a demandé au ministre de la Justice si le gouvernement avait l'intention de présenter une loi dans ce sens, et à quelle époque il la présenterait.

M. Depeyre, garde des sceaux, a répondu que le gouvernement se proposait de déposer un projet de loi qui soumettrait, ainsi que le sollicite M. de Belcastel, la presse à une législation uniforme et il a annoncé que le projet de loi serait déposé après la prorogation.

Après cet incident, la discussion des nouveaux impôts a commencé. La Chambre a successivement repoussé l'impôt de M. Caillaux sur les canaux, et un article additionnel de M. Tolain qui proposait d'obliger les compagnies de chemins de fer à opérer des modifications dans les transports à petite vitesse. Au lieu de parcourir 125 kilomètres par 24 heures, M. Tolain demandait que ce chiffre fut porté à 300. L'écart est peut-être exagéré, mais l'idée ne nous semble pas trop mauvaise et il y aura lieu d'y revenir.

M. de Tillancourt a développé un amendement tendant à imposer le gaz. Cet amendement a été rejeté par 394 voix contre 262. Un amendement analogue de M. de Lorgeril a été rejeté.

Les conservateurs de la Gironde se sont mis résolûment à l'œuvre en vue des prochaines élections; ils ont formé un comité électoral central siégeant à Bordeaux et des comités particuliers dans les chefs-lieux d'arrondissement et de canton; ils ont recueilli des sommes assez considérables pour faire face à tous les frais; c'est là un point sur lequel nous croyons bon d'attirer l'attention, car c'est, suivant d'excellents esprits, un précédent qu'il serait bon de méditer et surtout d'imiter; ce sont les électeurs qui doivent évidemment faire les dépenses de toute élection, car il nous semble contraire à la bienséance qu'un député semble payer son mandat. Quoi qu'il en soit c'est ainsi que l'on procédera dans la Gironde; tout étant ainsi soigneusement préparé, il s'est agi de trouver un candidat; le comité a choisi M. le vice-amiral Larrieu, marin des plus distingués, conservateur sans nuance politique bien tranchée, mais avant tout anti-républicain. Une délégation est allée le trouver pour lui proposer la candidature, et, après quelques hésitations, il a accepté.

On ne sait encore ce que fera le parti bonapartiste; il avait d'abord été question pour lui de porter le prince Napoléon; cette idée est aujourd'hui tout-à-fait abandonnée; on avait aussi songé à M. de Forcade la Roquette, et d'une façon plus sérieuse; nous ne pensons pas cependant que cette candidature soit maintenue, car les impérialistes ne peuvent espérer réussir s'ils sont réduits à leurs seules forces; s'ils persistaient à tenter l'aventure et à soutenir quand même la candidature de M. de Forcade la Roquette en opposition avec celle de M. le vice-amiral Larrieu, ils amèneraient fatalement la victoire du parti radical et c'est sur eux que toute la responsabilité devrait retomber.

Nos adversaires n'ont pas encore choisi de candidat; ils hésitent encore entre M. Mie, avocat à Périgueux, qui appartient à la nuance Hérisson et Barodet; M. Rouher, conseiller général, M. Lataste, ex-maire de Libourne, et enfin M. Vilette, ancien adjoint de Bordeaux, qui sont tous de nuance plus modérée; on prétend même que M. Gambetta n'est allé à Bordeaux ces jours-ci que pour faire adopter la candidature de son ancien délégué au ministère de la guerre, M. de Freycinet.

M. Fourcaud, député de la Gironde et ancien maire de Bordeaux, insiste pour que l'on prenne M. Vilette, et c'est probablement à ce choix que les radicaux s'arrêteront en lui donnant le caractère d'une protestation centre la loi des maires.

Dans la Haute-Marne, M. E. de Lespérut se présente pour succéder à son père; son concurrent est M. Dannellé.

Si, dans les défilés de la Biscaye comme au milieu des plaines de la Navarre, on voit la cause républicaine marcher d'échecs en échecs et d'infortunes en infortunes, cette cause viendrait, paraît-il, de remporter récemment un important succès... en Amérique. Certaine dépêche de New-York, reproduisant des nouvelles de la Havane, parle en effet, d'une victoire « décisive » qu'auraient remportée les troupes espagnoles sur les insurgés cubains.

Près de 12,000 hommes tués, plus de 2,500 faits prisonniers, l'artillerie ennemie capturée, le commandant en chef des forces de l'insurrection mortellement blessé : tel serait le résultat de la journée.

Les procédés les plus ineptes et les plus odieux sont utilement employés par la presse révolutionnaire pour jeter la déconsidération sur le clergé. On ne saura jamais jusqu'où des écrivains, qui passent d'ailleurs pour des esprits honnêtes et distingués, peuvent porter la haine et la balourdise, lorsqu'il s'agit d'une soutane noire ou violette. Un journaliste parisien, et des plus déliés, un ancien professeur de l'Université, brillant sujet de l'école normale, M. Francisque Sarcey, rédacteur du *XIXe Siècle*, va nous servir ici d'exemple et de preuve.

On sait que la question des cimetières préoccupe toujours l'opinion en Belgique. Les catholiques veulent être enterrés en terre bénite; ils ne veulent pas que leurs morts soient confondus avec ceux des juifs, des protestants, des libres-penseurs, rejetés hors de la communion de l'Eglise. A défaut d'un peu de foi, un peu de bon sens suffit pour expliquer cette prétention. Il est juste que chacun ait une sépulture conforme à ses croyances, et il serait bien étrange qu'un protestant ou un juif se fasse enterrer dans la partie d'un cimetière consacrée selon les rites d'un culte dont il rejette la doctrine et dont il ne pratique pas les enseignements.

Lorsque l'ancienne administration municipale essaya de nous imposer un cimetière commun pour toutes les religions, les Roubaisiens montrèrent assez ce qu'ils pensaient à ce sujet, pour que nous n'ayons pas à insister davantage.

Comme procédé de polémique sur cette question des cimetières, une petite feuille de Bruxelles imagina de publier, il y a une dizaine de jours, des lettres qui avaient, disait-elle, été échangées entre l'évêque de Tournai, Mgr Dumont, et un homme d'Etat bien connu, M. le baron d'Anethan. Cette correspondance, absurde et invraisemblable d'un bout à l'autre, contenait une menace d'excommunication *majeure* lancée par le prélat contre M. d'Anethan, qui s'empressait de faire ses excuses *coram populo*. Personne ne se laissa prendre, au delà du Mont-à-Leux, à cette farce grossière. Mais en France, à Paris, il se trouva un journal sérieux qui s'en empara pour la commenter et montrer à ses lecteurs tous les dangers de la « domination sacerdotale » ! Ici nous laissons la parole à la feuille de Bruxelles dont nous venons de parler, les *Nouvelles du jour*; elle va nous conter en détail son équipée et la méprise du *XIX Siècle* :

INCROYABLE !

Il est un journaliste français que je tenais, il y a huit jours encore, en estime particulière; il est un journal de France auquel je donnais une valeur spéciale; permettez-moi de vous nommer M. Francisque Sarcey et le *XIXe Siècle*.

J'estimais tant Francisque Sarcey, non pas pour l'avoir suivi depuis longtemps dans ses travaux littéraires ou politiques, mais parce que beaucoup de gens qui le connaissent m'avaient dit : « Celui-là a quelque chose dans le ventre ! C'est un ancien professeur, un érudit; » et parce que les quelques bribes d'articles de lui que j'avais lues m'avaient confirmé dans l'opinion avantageuse que l'on m'avait donnée de son mérite.

Je prisais le *XIXe Siècle* à cause du titre. Souvent j'avais fait ces réflexions : *XIXe Siècle* ! hum ! excellente enseigne ! on aimerait à écrire dans cette maison-là ! Les rédacteurs doivent être des lapins; la preuve, c'est que Sarcey fait partie de la garenne. »

Eh bien, tout cela peut être animé d'excellentes intentions, tout cela a certainement des aspirations libérales; mais tout cela, comme fond, ne vaut pas beaucoup plus cher que la plupart des hommes et des choses que l'on est habitué à considérer comme manquant complètement de sérieux.

Et vous allez, je pense, en être convaincus :

J'ai à vous raconter une aventure folle, extravagante, inouïe, arrivée à un article des *Nouvelles du jour*.

L'autre semaine, n'ayant pas trouvé dans les journaux le moindre sujet à drôleries, l'idée me vint d'écrire à cette place une lettre de M. Dumont à M. d'Anethan, suivie d'une réponse de M. d'Anethan à M. Dumont.

Dans sa missive, l'évêque de Tournai lançait l'ex-communication majeure contre l'ancien ministre catholique, et dans sa réponse, le ministre faisait de plates excuses.

C'était tellement mauvais comme imagination et comme facture que, le lendemain, mon directeur me fit une mine de tous les diables, parfaitement justifiée d'ailleurs par le succès négatif que le public fit à mon travail.

Pas un cocher de vigilante ne prit les lettres au sérieux.

Pas une feuille de Poperinghe ne les reproduisit.

J'avais à enregistrer un nouveau four à mon bilan et ma situation était gravement compromise, si du secours ne m'était pas arrivé de l'étranger...

Mais le grave *XIXe Siècle* et le savant Francisque Sarcey ont donné dans le panneau !

Quand je vous disais que c'était extravagant !

Voici ce que Francisque écrivait vendredi :

« Vous vous rappelez de quel air de menace, de quelle voix sèche, impérieuse et vibrante, Geoffroy lançait ce mot, par lequel Tartuffe se redresse, comme un serpent qu'on écrase du pied, et répond à Orgon, qui l'a pris en flagrant délit d'adultère et le chasse : *La maison est à moi !* Comme il plantait d'un geste résolu son chapeau sur la tête, et dardait sur sa dupe deux yeux tout pleins de colère et de défi !

» La maison est à moi ! c'est le cri de tous les tartuffes. Quelques-uns se contiennent, par un sentiment de prudente réserve, quand les circonstances ne s'y prêtent point. D'autres n'ont pas cette patience; c'est en vain que le bon sens et la loi confinent le prêtre dans son église; il revendique hautement son droit de souveraineté sur la société tout entière : « La maison est à moi, » et il le fait connaître.

» Ecoutez cette histoire, qui est d'hier. Je la conte sans commentaire aucun. Vous en tirerez la conclusion qu'il vous plaira, et j'espère que vous la trouverez assez édifiante. Elle s'est passée en terre de Belgique, où vous savez que le clergé s'est rendu célèbre par son intolérance et ses instincts de domination.

» Il s'agissait de cette éternelle question des cimetières, dont nous avons déjà si souvent entretenu nos lecteurs. Vous n'ignorez pas que le clergé catholique prétend posséder seul le cimetière de la commune et en faire une terre bénite, dont il lui soit loisible d'exclure tous ses ennemis. *Un ministre belge, M. d'Anethan, avait pris je ne sais quelle mesure concernant les cimetières et l'avait fait au nom de l'autorité civile* (!!!)

» *L'évêque de Mons* (!) lui écrit aussitôt une lettre fort longue, d'où je crois bon d'extraire quelques passages. »

Suivaient les lettres que vous connaissez ou plutôt que vous ne connaissez pas, parce qu'elles ne valaient réellement pas la peine que vous fissiez leur connaissance.

Le baron d'Anethan appelait l'évêque « Eminence » alors qu'un évêque porte le titre de « Grandeur ! » Le prélat invoquait un livre de droit canon intitulé : *Du bras séculier* !! Et le savant Francisque Sarcey, l'érudit, le professeur, le latiniste n'y a vu que du feu !!!

Non, tant qu'il nous restera un atôme de rate aux *Nouvelles du jour*, nous en rirons à gilets déboutonnés.

Personnellement, je perds de nouveau une illusion, mais comme on fait à tout, je ris davantage encore que mes collaborateurs étant donné le souvenir qui ne m'a pas quitté des sarcasmes dont les Belges n'ont cessé d'être l'objet de la presse française.

Il ne m'est pas sans agrément de constater que des inepties qui n'ont pas cours dans les classes populaires de notre pays, peuvent être prises au sérieux dans les hautes régions intellectuelles de France !

Il est bon d'ajouter, bien que ce ne soit pas flatteur pour notre amour-propre national, que des journaux de province appartenant à la nuance du *XIXe Siècle* ont reproduit l'article de M. Sarcey. Leurs lecteurs sont maintenant plus persuadés que jamais de « l'intolérance et des instincts de domination » du clergé. Et voilà avec quelles armes on fait chaque jour la guerre aux prêtres et à la religion catholique, voilà par quels moyens on trouble et on égare l'opinion.

Plus c'est sot, plus c'est bête, mieux cela vaut, mieux les coups portent. Pour un homme honnête et sensé qui s'indigne et proteste, il y a cent ignorants et cent imbéciles qui rient et applaudissent. Et si l'on ose habiller ainsi la vérité quand il s'agit de choses contemporaines, jugez de quelle façon est traitée l'histoire par les écrivains de la Révolution en général et par ceux de la République conservatrice en particulier.

Les bureaux de l'Assemblée

Aujourd'hui, on a procédé à la nomination des bureaux de l'Assemblée. Ont été nommés :

Président du 1er bureau : amiral Pothuau; secrétaire, Wilson; président du 2e bureau : Bertauld; secrétaire ; René Brice ; président du 3e bureau : Leblond ; secrétaire : Declercq; président du 4e bureau : Mis de Gramont; secrétaire : D. Valfons ; président du 5e bureau ; général de Chabaud-Latour; secrétaire : Blin de Bourdon ; président du 6e bureau : Baye ; secrétaire : L'Ibraly; président du 7e bureau : Tiesserenc de Bort; secrétaire : Silva; président du 8e bureau : général d'Aurelle de Paladines ; secrétaire : Lursaluce ; président du 9e bureau : général Changarnier; secrétaire : Des Rotours; président du 10e bureau : Leroyer; secrétaire : Lamy ; président du 12 bureau : Daguenet; secrétaire : Savary; président du 13e bureau : Henri Martin; secrétaire : Vandier; président du 14e bureau : de Goulard; secrétaire : Lefebvre; président du 15e bu-

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 12 MARS 1874.

— 22 —

Le Choix de Suzanne

DEUXIÈME PARTIE

IV.—(Suite)

« Mon jeune ami, dit l'abbé Hubert avec un accent paternel, écoutez-moi à votre tour. Vous avez fait, vous allez faire beaucoup de mal ici : deux cœurs à cause de vous souffriront cruellement; mais ce mal, vous ignoriez qu'il dût être si grand, vous n'êtes qu'un instrument entre les mains de Dieu; moi, je vous le pardonne, cette enfant vous le pardonnera aussi; mais vous comprenez, n'est-ce pas, que vous ne pouvez songer à vous rencontrer avec le père ? Il ne faut pas qu'il vous voie, il faut qu'il ignore votre arrivée ici : le premier moment de désespoir sera affreux, peut-être terrible, je ne sais ce qui pourrait arriver; partez, partez bien vite : grâce à Dieu, Catherine, ma vieille servante, n'est pas ici, elle ne sait rien, et nous n'aurons pas à craindre sa langue. Quelqu'un vous a-t-il vu ?

— Non, personne, mais je ne puis songer à partir, monsieur le curé; je n'ose parler en ce moment à Suzanne et il faut que je lui parle : je l'aime ! elle ne le sait pas, ne suis-je pas venu pour le lui dire ?

— Rester, lui parler, vous serait inutile, mon enfant, croyez-moi : Suzanne ne peut vous aimer, car depuis longtemps elle a donné tout son cœur....

— Ah ! voilà ce que je craignais ! interrompit Albert avec impétuosité.

— Elle a ici un ami d'enfance auquel son père l'a fiancée.....

— Oui, oui, je sais ! un paysan ! mais sa mère ne le veut pas, elle !

— Sa mère ! Elle oublie trop qu'elle a délaissé l'enfant !..... Que Dieu lui pardonne ! Hélas la punition vient toujours; c'est en vain qu'on doute de la justice divine. De quel droit, monsieur, s'opposerait-elle à la volonté du père, à l'amour de sa fille, celle qui, depuis quinze ans, est morte pour tous deux ? Elle a dédaigné les sourires et les baisers de l'innocente petite créature à laquelle elle a donné la vie, elle l'a privée des caresses et des soins que Dieu impose à toutes les mères, elle s'est soustraite à la tâche maternelle que la femme accomplit avec tant de joie et de dévouement, et elle viendrait aujourd'hui briser ce jeune cœur et lui faire verser des larmes de sang !... non ! non ! elle me trouvera moi-même sur son chemin pour l'arrêter ! Je suis le ministre d'un Dieu de miséricorde, c'est vrai, je dois le pardon à qui vient humblement confesser sa faute à mes pieds; mais je suis homme aussi, et je comprends le père qui repousse la marâtre de son enfant !...

— Ah ! monsieur l'abbé, interrompit Albert, je vous assure qu'elle aime sa fille : si vous l'aviez vue comme moi, vous n'en douteriez pas.

— Oui, oui, j'en doute, reprit le vieillard s'exaltant de plus en plus, elle l'aime ! Qui me le prouve ? Est-ce parce que, ne sachant plus que faire de ses millions, elle veut bien en donner la moitié à sa fille ? Oh ! la belle preuve d'amour....

« Je comprends l'homme qui s'expaitre en pleurant, avec l'espérance de rapporter, souvent après de longues années d'exil, un peu de bien-être à la femme, à l'enfant pour lesquels il donnerait sa vie ; je comprends, c'est-à-dire je plains et j'excuse la pauvre fille qui n'a d'autres ressources contre la faim et la misère que ces dons fatals de Dieu : la beauté et le talent. Ah ! que le Seigneur la garde, la soutienne et la conserve pure ! Souvent c'est en pleurant, elle aussi, qu'elle débute dans cette vie si triste, si fausse, où le plomb brille comme de l'or, et le verre étincelle comme le diamant. Celle-là, si elle reste honnête et sage, je puis incliner devant elle mes cheveux blancs; mais une mère ! sa place à elle est près du berceau de ses enfants : les enfants, voyez-vous, sont les anges gardiens des mères, rien ne peut justifier celle qui abandonne un petit berceau ! Ah ! si la Fanelli avait eu à gagner le pain de sa fille ! Mais non ! c'était de l'or pour elle qu'il lui fallait à pleines mains ! Elle n'a pas eu le courage d'attendre qu'il lui vînt d'une source bénie, par le travail de son mari; celui qu'elle rapporte au bout de quinze ans, n'est-il pas un outrage ? ne le sentez-vous pas ? Mais mettez-vous donc à la place de M. Germont ! ». . . . . .

Albert baissait les yeux en silence : frappé des paroles du prêtre, il les comprenait, et osait à peine s'avouer qu'il aurait dû penser ainsi. Dans son âme encore fière et loyale, la vérité apparaissait : à sa lumière il y voyait, et il entendait une voix intérieure qui accusait aussi Mme Lorin. Que lui, un homme, dominé par la passion, il eût été aveugle ! mais elle, une femme ! n'avoir pas senti tout cela ! Il commençait à juger sa mère un peu sévèrement, il s'en aperçut, et lui cherchant une excuse :

« C'est par amour pour moi, se dit-il, ai-je le droit de la blâmer ? Quel abîme entre elle et la Fanelli ! serais-je ingrat de ne pas le reconnaître !

— Eh bien mon ami, que décidez-vous ? dit l'abbé Hubert, que le silence résigné du jeune homme avait calmé.

— Je partirai..... sans lui parler, murmura-t-il.

— Bien ! mon ami, allez, dit le curé en lui serrant chaleureusement la main; si quelque chose peut vous consoler, sachez que je vous estime et qu'elle saura un jour votre sacrifice.

— Merci, fit-il tristement; que dirai-je à sa mère ?

— Qu'elle pleure ! répondit durement l'abbé Hubert. » Mais se reprenant : Qu'elle prie et qu'elle espère, Dieu pardonne au repentir, il est plus clément que les hommes, il se laissera peut-être toucher. »

Albert et le curé étaient arrivés devant la petite porte du jardin qui donnait sur la ruelle; le jeune homme l'ouvrit, s'arrêta un instant sur le seuil comme si sa résolution faiblissait, puis il le franchit.

« Tâchez que personne ne vous voie, recommanda l'abbé ; moi, je vais essayer de réparer le mal que vous avez fait. »

Le prêtre se dirigea vers la jeune fille; elle avait toujours ses mains sur son visage et pleurait encore, mais les sanglots s'échappaient moins bruyants de son cœur.

En entendant ces pas qui se dirigeaient vers elle, elle laissa tomber ses mains et regarda l'abbé avec une tristesse navrante.

— Vous sentez-vous mieux ? assez bien pour retourner chez vous ? en avez-vous la force, chère enfant ? lui demanda-t-il en s'asseyant un instant auprès d'elle.

— Oui, murmura-t-elle en cherchant à se lever.

— Et vous ne direz rien à votre père, Suzanne ?

— Non, fit-elle en remuant faiblement la tête.

— Bien, ma fille ! partons, dit le curé, je vous accompagnerai, je ne veux pas que Catherine vous trouve ici.